

**PROCES VERBAL DU
COMITE SYNDICAL DU 11 MAI 2007**

Le procès verbal du 23 Février 2007 ne fait l'objet d'aucune observation, il est adopté par l'assemblée. Monsieur René GIRARD et Monsieur Luc DENIS sont désignés secrétaires de séance.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC

Monsieur le Président présente et commente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public dont un exemplaire a été remis à chaque délégué.

Les Evènements 2006 :

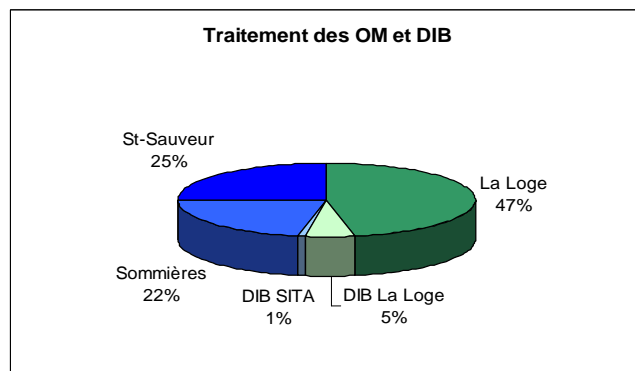
Les principales actions engagées en 2006 sont les suivantes :

- Le contrat unique signé avec la Société Eco Emballages par substitution aux contrats individuels souscrits par ses membres,
- Les contrats de compostage souscrits par ses adhérents dans le cadre de l'exercice complet de cette compétence à l'échéance 2010.
- Janvier 2006, mise en place de la gestion « assujettissement à la TVA à taux réduit de 5,5 %.
- Août 2006, avis favorable du commissaire enquêteur pour le projet du Centre de Tri Mécano Biologique.
- De Février 2006 à Septembre 2006, contrôle de gestion par la Chambre Régionale des Comptes où le rapport définitif sera présenté lors du prochain comité syndical.
- De Mai 2006 à Juin 2006, contrôle fiscal lié au passage du régime TVA par le service des impôts.
- Présentation de l'organigramme actuel du SMITED :
 - ↳ Au 1^{er} juin 2007, le SMITED comptabilise 26 agents,
 - ↳ Fin 2008, l'effectif total si situera entre 35 et 40 agents.

Traitement des déchets résiduels :

73 812 tonnes de déchets résiduels ont été traités par le SMITED répartis comme suit :

La Loge	36810
DIB La Loge	4241
DIB SITA	566
Sommières	17140
St-Sauveur	19862
Total OM	73812
Total DIB	4807

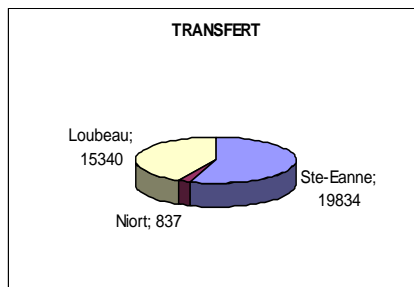


Sur le site de La Loge, 10 000 tonnes de déchets de plus qu'en 2005 ont été enfouis, d'où une optimisation à moindre coût.

↳ Transfert :

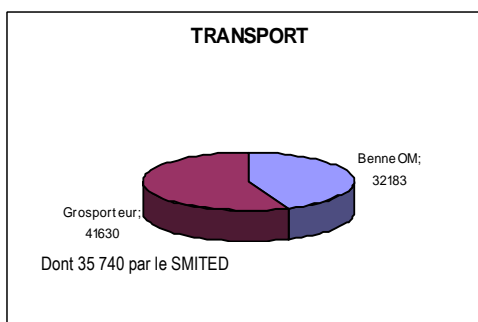
36 011 tonnes ont été transférées en 2006, sur les 73 813 tonnes de déchets ménagers, soit 49 %.

Ste-Eanne	19834
Niort	837
Loubeau	15340
Total Tranfert	36011

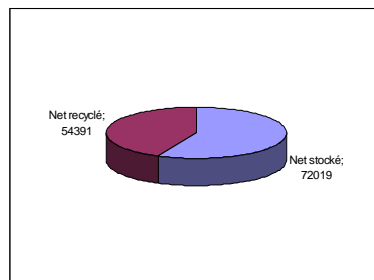
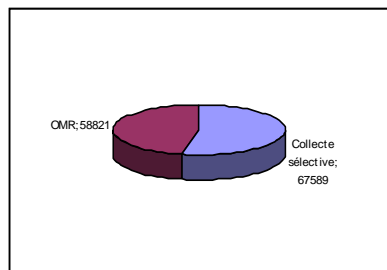


↳ Transport :

Benne OM	32183
Gros porteurs	41630
Total Transport	73813



↳ Flux globaux :



	2006	Variation 2005-2006	
		En %	En t/an
Gisement global	126410	+ 6,5	+ 7714
Collecte sélective	67589	+ 8,7	+ 5394
OMR	58821	+ 4,1	+ 2320
Net stocké	72019	+ 3,8	+ 2623
Net recyclé	54391	+ 10,3	+ 5091

🔗 Coût de Transfert, Transport, Traitement :

Coûts consolidés avec part d'autofinancement réservée 15,01 € HT/T.

Transfert Transport Traitement régie La Loge : 45,38 € HT/t
Transfert Transport Traitement vers prestataire privé : 99,06 € HT/t

Différence selon destination : 53,68 € HT/t

Ensemble du Transfert Transport Traitement par tonne TTC : 71,03 € HT/t

Prix de revient par habitant : 259 109 hab

	Montant € HT	Par Hab
Traitement global	4 403 937.64	17.00
Frais de structure & réserve autofinancement	1 102 188.42	4.25
Total des services	5 506 126.06	21.25

Monsieur le Président informe que les membres du bureau proposent d'abandonner la réserve foncière de SOUTIERS, mais il faudra trouver un autre centre de stockage voir stocker chez le privé et faire valoir la concurrence.

🔗 Evolution des coûts :

Utilisation des fonds de réserve en 2008 dû au retard de la construction du Centre de Tri Mécano Biologique et de la fermeture de La loge 1.

🔗 Conclusions économiques traitement déchets :

- Prix de revient brut de service : 71,03 €HT/t
- Prix de revient par habitant : 21,25 € HT/hab pour 278 kg de déchets traités par an
- Le manque de capacités de traitement en Deux-Sèvres coûte 32,27 € HT/t de plus qu'en régie pour 37 569 t soit 1 212 727 € de traitement par an.

🔗 Contrat Eco-Emballages :

La signature d'un contrat unique en 2006 a permis aux collectivités d'être assurées d'une recette supérieure à ce qu'elles auraient eu individuellement (+16%). L'application du barème D à ce contrat unique évite le versement d'une compensation financière dégressive qui se serait traduit, à court terme, par une baisse des soutiens accordés à chaque collectivité.

Les nouveaux moyens financiers vont permettre aux collectivités d'atténuer leurs coûts de gestion des collectes sélectives et de s'engager vers une analyse d'optimisation des collectes sélectives en 2007.

🔗 IDEAL 79 :

Faire baisser de 10 % la production de déchets ménagers ultimes en 3 ans (2006 / 2007 / 2008), c'est l'objectif du programme d'IDEAL 79. En 2006, le dossier LIFE a été remis à plat, un plan de charges a été élaboré et les consultations lancées ont abouti aux choix de prestataires sur les dossiers stratégie de communication, mécanisme promotionnel d'incitation à une consommation durable et sensibilisation formation.

En 2006, le SMITED a consacré du temps et des moyens à l'information. Les principales actions menées ont été complétées par des interventions ponctuelles individuelles tant de la part des élus dirigeants du syndicat que par les personnels employés au sein de la structure.

Echanges Internationaux :

La région de Biala Podlaska de Pologne s'est engagée pour partager avec IDEAL 79 son expérience de réduction de la production de déchets. Un accord avec l'association Amitié Deux-Sèvres – Biala Podlaska en lien avec le Conseil général est en cours.

L'ONG Espace Environnement de Belgique, la CAN et le SMITED ont donné leur accord de principe pour mener un programme INTERREG commun à partir de juin 2008.

Le comité syndical est informé.
Délibération ASDel 110507-AA01

COMPTE ADMINISTRATIF 2006

Monsieur le Président expose :

L'examen des comptes de résultats de l'exercice 2006 fait apparaître un excédent de fonctionnement net de 1 466 289.02 € majoré de 819 275.94 € de résultat antérieur, et 780 998.81 € de déficit d'investissement de clôture.

Il est constaté des restes à réaliser de 10 693 250.00 € en recette d'investissement et 11 737 000.00 € en dépense d'investissement. L'excédent d'investissement reporté étant de 1 644 317.19 €, le besoin d'autofinancement complémentaire est de 180 431.62 € pour rétablir l'équilibre de cette section.

Un montant de 180 431.62 € est proposé au crédit de la section d'investissement par affectation du résultat de fonctionnement 2006 ; le solde cumulé soit 2 105 133.34 € sera affecté en report sur la section de fonctionnement dont une partie est réservée au financement complémentaire des travaux en cours non achevés.

Après mise au vote par le doyen d'âge, Monsieur Guy COUSIN, le comité syndical adopte à l'unanimité le compte administratif.

Délibération ASDel 110507-AF01

COMPTE DE GESTION 2006

Les comptes de résultats de l'exercice 2006 dressés par M. le Comptable du Trésor sont conformes aux écritures passées par l'ordonnateur tant en recettes qu'en dépenses.

Le compte de gestion peut être certifié conforme aux écritures enregistrées par l'ordonnateur et transcrites dans les documents du compte administratif 2006.

Le comité syndical adopte à l'unanimité le compte de gestion 2006.

Délibération ASDel 110507-AF02

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2006

Le président rappelle les résultats du compte administratif présenté et approuvé, et propose l'affectation suivante :

MONTANT A AFFECTER	
Résultat de l'exercice:	1 466 289.02
Report à nouveau:	819 275.94
Résultats cumulés à affecter	2 285 564.96
Solde d'exécution de la SI:	-863 318.38
Restes à réaliser dépenses:	11 737 000.00
Restes à réaliser recettes:	10 693 250.00
Besoin de financement	180 431.62
Solde disponible:	2 105 133.34

Après avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité l'affectation suivante :

AFFECTATION :	
Compte 1064 :	
Compte 1068 :	180 431.62
Report à nouveau :	2 105 133.34
Total	2 285 564.96

Délibération ASDel 110507-AF03

REALISATION D'EMPRUNTS :

PORTEURS POIDS LOURS
CHARGEUSE SUR CHENILLE
BROYEUR LENT

Monsieur le Président expose :

Depuis le début de l'année, des matériels ont été acquis par marchés publics attribués,
Le plan de financement prévoit un recours à l'emprunt :

Objet	Emprunts prévus	Emprunts réalisé	Emprunt à réaliser
Renouvellement de deux porteurs équipés de bras de levage pour caissons amovibles en remplacement des véhicules existants acquis en 1998.	180 000, 00 €	0,00 €	180 000,00 €
Achat d'une chargeuse sur chenilles en remplacement du matériel existant	500 000,00 € Report 2006 sur matériels et équipements	0.00 €	180 000,00 €
Achat d'un broyeur lent à tout venant et bois	450 000,00 € Inscription au BP 2007	0.00 €	300 000,00 €

Le comité syndical a délibéré à l'unanimité afin d'autoriser le Président à signer les pièces des contrats de prêt aux conditions proposées par la Caisse d'Epargne à savoir taux fixe de 4.05 % sur 7 ans, échéances annuelles.

Délibération ASDel 110507-AF04

MARCHES ATTRIBUES :

Monsieur le Président expose :

Depuis le début de l'exercice 2007 plusieurs marchés en procédure adaptée et formalisée ont été passés avec une entreprise, ils concernent :

Marchés en procédure adaptée compris entre 4 000 € et 90 000 € HT :

Date du marché	Objet du marché	Nombre de propositions chiffrées	Procédure de mise en concurrence	Titulaire	Montant € HT
02/01/07	Compostage des déchets verts SMPT	5	MAPA 2	LCE	40 600,00
02/01/07	Compostage des déchets verts Parthenay, Val de Thouet et Thénézay	4	MAPA 2	LOCA RECUPER	18 408,00
23/11/06	Location d'un chargeur sur chenilles pour le complexe de La Loge	1	MAPA 2	SAS ECOLOMAT	17 180,00
01/02/07	Entretien pneumatiques	2	MAPA 2	SAS CHOUTEAU PNEUS	11 965,00
25/01/07	Fourniture de fuel domestique CSDU de La Loge	2	MAPA 2	CHAPUS	50 000,00
01/02/07	Compostage des déchets verts Sictom de Coulouges Champdeniers	1	MAPA 2	SMC	20 000,00
23/02/07	Assistance pour réseau l'exploitation du réseau "Biogaz"	3	MAPA 2	GECOB	18 882,00
01/01/07	Analyse des effluents	2	MAPA 2	IANESO CHIMIE	8 373,66
01/03/07	Valorisation Biogaz	3	MAPA 2	SOLAGRO	23 315,00
01/01/06	Analyses Biogaz et fumées de torchère	1	MAPA 2	APAVE	6 140,00
26/03/07	Réhabilitation La Loge 1	1	MAPA 2	ANTEA	9 100,00
26/03/07	Véhicule de service 2007	4	MAPA 2	GARAGE JAULIN	13 900,00

Marchés en procédure adaptée compris entre 90 000 € et 210 000 € HT :

Date du marché	Objet du marché	Procédure de mise en concurrence	Type de Marché	Titulaire	Montant € HT
24/01/07	Fourniture de Gazole 2007	4	MAPA 4	FALLOURD	100 000,00
01/03/07	Chargeuse sur chaînes	4	MAPA 4	BERGERAT MONNEYEUR	210 000,00
01/12/06	Châssis porteur	4	MAPA 4	BERNIS TRUKS SA	128 000,00
01/12/06	Bras de levage	4	MAPA 4	CIN	49 800,00

Marché en procédure formalisée supérieur à 210 000 € HT :

Date du marché	Objet du marché	Procédure de mise en concurrence	Type de Marché	Titulaire	Montant € HT
17/04/07	Broyeur Lent	AO Ouvert	Formalisé	W41 TP	295 000,00

Le comité syndical est informé des divers marchés passés.
Délibération ASDel 110507-MP01

Un autre marché est actuellement en cours de procédure, il s'agit du complément de traitement des déchets 2007-2010. La Commission d'Appel d'Offres se réunira au mois de juin 2007.

CENTRE DE TRI MECANO BIOLOGIQUE :

Un point est fait sur l'avancement des travaux :

Les travaux de terrassement ont débuté. Une fosse de réception des déchets de 9 000 m³ a été creusée, cette dernière sera prochainement bétonnée afin de permettre une capacité de réception de 2500 m³.

QUESTIONS DIVERSES :

RACCORDEMENT AU RESEAU ELECTRIQUE DU CENTRE DE TRI MECANO BIOLOGIQUE :

Monsieur le Président expose :

Après vérification et validation des besoins en énergie électrique du Centre de Tri Mécano Biologique en cours de construction, une demande de raccordement au réseau moyenne tension du site de la ZAE de Montplaisir sur la base d'un contrat tarif vert a été transmise auprès de la Régie du SIEDS.

La puissance demandée est de 1000 kW avec une puissance de secours de 450 kW en pointe de démarrage et 250 kW en régime de secours stabilisé.

Monsieur le Président propose de désigner la Régie du SIEDS comme fournisseur en électricité sur le site de la ZAE de Montplaisir.

Le comité syndical adopte à l'unanimité et autorise le Président à signer le contrat d'abonnement fixant les modalités de raccordement au réseau électrique.

Délibération ASDel 110507-AT02

DEPLACEMENT KILOMETRIQUE DES MEMBRES DU COMITE SYNDICAL :

Comme suite à la proposition faite en fin d'exercice 2006 par les délégués siégeant au sein de l'assemblée, le Président propose de mettre en place un régime de remboursement des frais de déplacement des délégués utilisant leur véhicule personnel pour assister aux assemblées syndicales.

La prise en charge concernera le kilométrage parcouru entre lieu de résidence et le lieu de réunion, aller et retour, sur la base des indemnités kilométriques en vigueur fixées par arrêté du ministère de la fonction publique.

Le comité syndical adopte à délibérer à l'unanimité.

Délibération ASDel 110507-AA02

D3E :

La convention OCADE-SMITED a été envoyée vers la mi-mars.

Depuis, un courrier a été envoyé aux collectivités adhérentes les informant d'une réunion prévue le 14 juin 2007 avec l'éco-organisme ERP, afin de préciser les modalités et la mise en place des points de collecte.

Enfin, une technicienne d'ERP passera les 29 et 30 mai prochain dans chaque point de collecte pour l'établissement d'un diagnostic.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h15.

Le Président du SMITED
Claude ROULLEAU

Les secrétaires de séance
René GIRARD

Luc DENIS